

O₂

BLS 103V FFP3 NR D

Pièce faciale filtrante coque
Protection contre poussières, brouillards et fumes



NOVEMBRE 2011

CARACTERISTIQUES

La pièce faciale filtrante à usage unique 103V FFP3 NR D garantit la protection des voies respiratoires contre l'ensemble des particules solide et aérosol. Sa forme coque, son jeu des brides élastiques fixé sur les quatre points, son adaptateur externe ajustable au matériau filtrant s'adaptent de manière excellente à la plus grande partie des profils faciaux.

La soupape expiratoire réduit la résistance respiratoire et diminue l'humidité à l'intérieur de la pièce faciale filtrante, en rendant ainsi la respiration plus fiable même auprès des lieux de travail humides ou très chauds. La pièce faciale filtrante 103V FFP3 NR D protège le porteur contre les particules solides et liquides.

APPLICATIONS

- Chantier
- Soudure
- Industrie pharmaceutique
- Industrie chimie
- Fonderie
- Bâtiment

MATERIAUX

La pièce faciale filtrante 103V FFP3 NR D est composé de ce qui suit:

- Matériel filtrante: en tissu non tissé PP
- Pince-nez: en plastique renforcée
- Élastiques: en caoutchouc de synthèse
- Soupape expiratoire: thermoplastique

Poids du modèle 103V: 16 gr

NOTICE

- 1) Le porteur doit recevoir les instructions adéquates avant d'utiliser les pièces faciales filtrantes.
- 2) Les pièces faciales filtrantes ne protègent pas l'opérateur des gaz et des vapeurs.
- 3) A ne pas utiliser en milieux à carence en oxygène, O₂ inférieur à 17%.
- 4) A ne pas utiliser quand les concentrations des impuretés sont dangereuses pour la santé ou pour la vie.
- 5) A ne pas utiliser en tant que dispositif de fuite.
- 6) Abandonnez immédiatement le lieu de travail:
 - Si la respiration devient difficile ;
 - Si des vertiges, de la nausée ou des symptômes similaires se manifestent.
- 7) L'appareil de protection respiratoire isolant ne doit pas être modifié.
- 8) Éliminez et remplacez l'appareil de protection respiratoire isolant s'il est endommagé, s'il augmente la résistance à la respiration ou de toute manière après 8 heures d'emploi.
- 9) A ne pas utiliser en présence de barbe ou de favoris car ils peuvent modifier l'étanchéité.
- 10) Les pièces faciales filtrantes doivent être gardées en réservoirs propres, dans un lieu sec à une température de +5 ° C à + 40 ° C et à humidité relative inférieure à 60% jusqu'à temps maximum de 10 années .

CERTIFICATION

La pièce faciale filtrante 103V FFP3 NR D a été certifiée en conformité à la réglementation européenne EN 149:2001+A1:2009 et est marquée CE selon la Directive 89/686/CEE et ses modifications successives. Italcert S.r.l. (organisme notifié No. 0426) est responsable de la certification (article 10) ainsi que du contrôle du système de gestion de la production (article 11B). Les produits sont manufacturés par une entreprise certifiée ISO 9001:2008.

ESSAIS DE CERTIFICATION

ESSAIS DE CERTIFICATION

La pièce faciale filtrante 103V NR D est conforme à la réglementation EN 149:2001+A1:2009 et elle a surmonté les essais selon les conditions requises de la classe FFP3 NR D.

EFFICACITE DE FILTRATION

L'efficacité du filtre a été déterminée par l'usage de chlorure de sodium et d'huile de paraffine. La classe FFP3 offre une efficacité minimale de filtration de 99%. Les propriétés de ces pièces faciales filtrantes demeurent inchangées en termes d'efficacité de filtration, même après l'exposition pendant de longues périodes.

FUITE TOTALE VERS L'INTERIEUR

L'essai de fuite totale vers l'intérieur requiert que 10 sujets exécutent une séquence d'exercices, pour simuler la normale pratique de travail, en utilisant l'appareil de protection respiratoire. Pendant ces exercices l'on mesure la quantité de chlorure de sodium qui passe par le biais de la pièce faciale filtrante, y compris la soupape expiratoire, par le biais d'une sonde interne.

RÉSISTANCE RESPIRATOIRE

La résistance respiratoire offerte par la pièce faciale filtrante doit être vérifiée par des essais effectués à 30 l/min et à 95 l/min pour l'inhalation et à 160 l/min pour l'expiration. Pour la classe FFP3 les valeurs établies par la réglementation sont 1.0 mbar, 3.0 mbar et 3.0 mbar respectivement.

INFLAMMABILITÉ

Les pièces faciales filtrantes qui font l'objet de cette fiche technique ont été soumises aux essais d'inflammabilité requis par le standard appliqué. Les tests pour la vérification de cette condition requise ont été effectués en faisant passer les pièces faciales filtrantes à travers une flamme à une température égale à 800°C +/- 50°C à une vitesse de 6 cm/s. Les pièces faciales filtrantes ne doivent pas brûler pendant plus de 5 secondes après que la flamme a été éteinte.



BLS srl
Via Morghen 20
20158 Milano – ITALY
info@blsgroup.it
www.blsgroup.it